



Tel : 03 44 42 83 31  
Mobile: 06 80 37 50 18  
e-mail : econrath@arwenmarine.com

PARTICIPANTS DU RASSEMBLEMENT  
ARWEN MARINE DU 16-17 AVRIL 2011

Clairoix, le 24 février 2011

Chers amis,

La date approche ! En effet, en fonction des réponses reçues, nous avons fixé la date au week-end des 16 et 17 avril 2011.

Je dois maintenant savoir très rapidement combien d'entre vous vont participer et sont intéressés par une formule d'hébergement « en dur » car je dois réserver. Cette formule d'hébergement n'est pas une obligation, au contraire, vous trouverez quantité d'autres possibilités de camping, gîtes et hôtellerie traditionnelle à proximité du lac d'Orient.

Mais la formule que je vous propose me parait bon marché et conviviale car nous serons ensemble le samedi soir pour un verre de l'amitié et le dîner, ainsi que le petit déjeuner. La Résidence du Lac d'Orient fournit les draps et la serviette de bains, ce qui complète une solution d'hébergement « en dur » qui vous garantit des aleva climatiques de la mi-avril.

Prestation « Résidence du Lac d'Orient »

- Nuit du 16 au 17 avril en chambre de 2 ou 3 personnes, chacune équipée de sa salle de bains et de ses toilettes séparées
- Draps et serviette de toilette fournis
- Dîner du samedi
- Petit déjeuner du dimanche

Prix par personne : 44.00 euros TTC

Option : panier repas pour le pique-nique du dimanche pour 6.00 euros TTC par personne.

Merci de me confirmer votre présence en me retournant la présente avec la mention « bon pour accord » et en l'accompagnant d'un chèque de 44.00 euros ou 50.00 euros dès que possible, car je dois verser des arrhes tout de suite.

Ceux qui viennent avec leur bateau doivent apporter leur titre de navigation et une attestation de leur assureur **s'il s'agit d'un voilier ou voile-aviron**. Ces documents sont à présenter à la Capitainerie avant de mettre à l'eau. Vous devrez aussi acquitter un droit de navigation de 7.00 euros pour les deux jours auprès de la Capitainerie du Lac d'Orient, ou de 15.00 euros si vous souhaitez disposer d'une place de ponton pour le week-end. Une cale de mise à l'eau somptueuse est à proximité immédiate du port et de la capitainerie.

Les bateaux à propulsion humaine exclusive (kayaks, canoës, yoles, Wherries, etc.) sont dispensés de toute formalité.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations les plus amicales.

Emmanuel Conrath